

Date de la convocation : 9 Décembre 2015

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le SEIZE DECEMBRE DEUX MIL QUINZE, à DIX NEUF HEURES, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Tony GUERY - Cathia BAILLIF-DELAIRE– Yves JEULAND - Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX - Roger DELSOL – Bernadette ROEGIERS - Pascale YVIN - David JACQUET - Pascal ORGEREAU - Isabelle PLANTE – Karine LEROY – Michel LEBRETON – Emmanuelle LEGRAS – Jean-Marie RADOTIN

**ÉTAIENT EXCUSES :** Vincent FOURNERET (pouvoir à Véronique CHOTARD) - Jocelyne VIET (pouvoir à Jackie PASSET) -

**Secrétaire de Séance :** Yves JEULAND

***Le procès-verbal du Conseil municipal du 26 Novembre 2015 est adopté à l'unanimité***

**Election des délégués communautaires de la Communauté de communes Beaufort en Anjou**

Vu la nécessité de recomposer le Conseil Communautaire suite à l'adhésion de LA MENITRE à la Communauté de Communes Beaufort en Anjou, le Conseil Municipal a procédé à l'élection selon la règle de la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne prévue à l'article L 5211-6-2 du CGCT.

Le conseil municipal de Beaufort en Vallée n'ayant pas adopté la proposition d'accord local approuvée par le conseil de communauté le 5 novembre dernier, la répartition automatique suivante s'applique :

	Population municipale au 1-1-15	Nbre actuel de sièges	Nbre de sièges au 1-1-16
Beaufort en Vallée	6471	12	<b>11</b>
Gée	468	2	<b>1</b>
Brion	1164	3	<b>2</b>
Fontaine Guérin	978	3	<b>1</b>
Saint Georges du Bois	422	2	<b>1</b>
Fontaine Milon	568	2	<b>1</b>
Mazé	4948	9	<b>8</b>
La Ménittré	2124		<b>3</b>
Total :	17143	33	<b>28</b>

2 listes sont présentées.

3 sièges sont à pourvoir.

Calcul du quotient électoral (Nombre de suffrages exprimés/Nombre de sièges à pourvoir) :  $19/3 = 6.33$

La liste conduite par Jackie PASSET recueille 8 voix  
Nombre de sièges obtenus  $8/6.33 =$  obtient 1 siège

La liste conduite par Yves JEULAND recueille 11 voix  
Nombre de sièges obtenus  $11/6.33 =$  obtient 1 siège

2 sièges sont pourvus il reste 1 siège à attribuer à la plus forte moyenne.

Pour la liste conduite par Jackie PASSET 1 siège obtenu + 1 = 2  
Nombre de suffrages obtenus 8 divisé par le nombre de sièges (2) = 4

Pour la liste conduite par Yves JEULAND 1 siège obtenu + 1 = 2  
Nombre de suffrages obtenus 11 divisé par le nombre de sièges (2) = 5.5

La liste conduite par Yves JEULAND disposant de la plus forte moyenne, le dernier siège à pourvoir lui revient.

La liste conduite par Yves JEULAND obtient 2 sièges  
La liste conduite par Jackie PASSET obtient 1 siège

Considérant que le nombre de candidats figurant sur la liste conduite par Yves JEULAND est inférieur au nombre de sièges qui lui revient, le second poste est attribué à la liste conduite par Jackie PASSET, conformément à l'article L 5211.6-2 du CGCT.

Sont donc élus délégués communautaires :

- Yves JEULAND
- Jackie PASSET
- Véronique CHOTARD

### **Bilan des activités culturelles de l'année et programme culturel 2016**

Le bilan des actions culturelles menées sur la commune au cours de l'année 2015 est satisfaisant : 32 évènements culturels ont été portés par les associations ménitréennes et la commune pour lesquels on a pu recenser 12 000 participants, participation constante par rapport aux années précédentes. Les actions financées par le budget communal se chiffrent à 10 605 € dont une charge nette de 6 866 € pour une enveloppe de 7 250 €. Ces actions concernent Mystère de Loire et les 3 apéros concerts d'été.

Pour la prochaine année 2016, le Conseil Municipal rejoint le comité culture en souhaitant maintenir son soutien à la vie culturelle autour des 5 axes prioritaires du projet culturel : art, livre, histoire, musique et patrimoine, en partenariat avec les associations locales et en lien avec le nouveau territoire Beaufort en Anjou.

Le renouvellement de l'enveloppe financière de 7 250 € est accepté pour 2016. Toutefois, la subvention de 2 968 € votée par la CDCA vient d'être annulée suite au retrait de la Commune de la CCVLA. Cette décision est très regrettable et amène à réduire les dépenses des animations 2016. Le Conseil Municipal décide par conséquent de supprimer l'apéro concert du mois de Juillet.

### **Tableau des effectifs au 1<sup>er</sup> janvier 2016**

Le Conseil Municipal arrête le tableau des effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016 ;

#### **POLE ADMINISTRATIF**

1 attaché principal	TP	Secrétariat général
1 rédacteur	TP	RH – communication – Affaires générales
1 adjoint administratif principal 1 <sup>e</sup> classe	TP	poste laissé vacant
1 adjoint administratif 2 classe	TP	État-civil/Élections/Accueil

### POLE TECHNIQUE

1 agent de maîtrise	TP	Espaces verts
1 adjoint technique principal 1ère classe	TP	Voirie rurale
1 adjoint technique principal 2 <sup>e</sup> classe	TP	Bâtiments
1 adjoint technique 1ère classe	TP	Espaces verts

### POLE PETITE ENFANCE – RESTAURATION – ENTRETIEN DES LOCAUX

#### Restaurant scolaire

1 adjoint technique 1 <sup>e</sup> classe	TP	Cuisine
1 adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe	TNC 22.5/35	Cuisine/réfectoire

#### Ecole maternelle - ATSEM

1 ATSEM 1 <sup>e</sup> classe	TNC 29.60/35	École maternelle+TAP
1 ATSEM 1 <sup>e</sup> classe	TP	École maternelle

#### Entretien des locaux

1 Adjoint technique 1 <sup>e</sup> classe	TNC 23.5/35	École primaire+ TAP
1 Adjoint technique principal 2 <sup>ème</sup> classe	TP	Mairie/rest. scol/ALSH/TAP
1 Adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe	TNC 19.4/35	E. Pessard/E. Pelé/RS

#### Accueil de loisirs et périscolaire

1 adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	TNC 30/35	ALSH/périscolaire/Surv RS
1 adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	TNC 14.5/35	ALSH/périscolaire
1 adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe	TNC 4.5/35	Surv. restaurant scolaire
1 adjoint technique 2 <sup>e</sup> classe	TNC 4.5/35	Surv. restaurant scolaire

### POLE CULTURE/ASSOCIATIF

1 adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	TNC 21/35	Vie associative
1 adjoint d'animation 2 <sup>e</sup> classe	TNC 32.5/35	Médiation culturelle

- Heures complémentaires dues à la réorganisation TAP pour
  - Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe (4,77/35è)
  - Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe (13.50/35è)
  - Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe (13.5/35è)

### PERSONNEL TEMPORAIRE

1 CAE (à compter du 25 mars 2016)	TP	Espaces verts
1 EMPLOI AVENIR (jusqu'au 24/03/2016)	TP	Espaces verts
1 CAE	TNC 20/35	Espaces verts/voirie
1 CAE	TNC 20/35	Bâtiments
1 CAE	TNC 24.5/35	École maternelle
1 CAE	TNC 20/35	Restaurant scolaire
1 CAE	TNC 20 H	Secrétariat Accueil
1 CDD accroissement temporaire activités	TNC 24 H	Compta – Urbanisme
1 CDD accroissement temporaire activités	TNC 17.5 H	Espaces publics/Déchetterie/Salles

### Mise en vente de matériel d'occasion

Le Conseil Municipal DECIDE de mettre en vente le matériel suivant, considérant qu'il n'est plus utile au fonctionnement des services :

- Tables octogonales 70 € l'unité
- Chaises 15 € l'unité
- Un lave linge au prix de 50 €



Le Maire,  
Jackie PASSET